SYNDICAT OUVRIER LAPIDAIRE

(S. O. L.)

AUX CAMARADES LAPIDAIRES,

Le tarif que nous vous présentons est PROVISOIRE.

Les Camarades de la section de Septmoncel ont estimé que d'attendre la reconstitution des sections pour lancer un tarif c'était risquer que la vente actuelle des stocks réalisés depuis deux ou trois mois par les commerçants, n'aboutisse en fait, à une baisse des salaires.

Ce tarif sera -- dès maintenant -- porté à l'ordre du jour des sections et de la vie syndicale. Il doit être mis au point et complété. Que chaque ouvrier donne un renseignement précis et sûr ! Que chaque camarade d'atelier apporte, lui aussi, sa pierre à l'édifice, et, au 1er AVRIL, il sera possible de lancer un tarif complet, qui rendra de si grands services à tous les ouvriers.

Dès aujourd'hui, le S. O. L. peut affirmer que si la généralité des ouvriers rejoignent l'organisation, il sera possible d'augmenter les tarifs ainsi élaborés.

Que chacun adhère à la section la plus proche, ou qu'il envoie son adhésion au Secrétaire général.

Vive la solidarité ouvrière ! Vive le S. O. L.

LE BUREAU DU S. O. L.

15 FÉVRIER 1924.